

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Six années de mobilisation citoyenne ont permis de documenter rigoureusement un projet économique et environnemental important.

Qu'a fait le MFFP? Rien, car il est uniquement cantonné dans son rôle d'approvisionneur des industriels forestiers.

20 ans après le film l'erreur boréale:

- La gestion de la forêt du point de vue social s'est-elle améliorée?
- Des liens sibyllins MFFP, MRC et industriels forestiers.

Conférence de presse du 28 février 2019 - Maison des régions, Montréal

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

- La Coalition milite depuis bientôt six ans pour préserver le Mont-Kaaikop
- La Coalition n'est pas contre toutes coupes forestières.
- Le Mont-Kaaikop ne doit pas être vu comme une simple terre à bois : sa majesté, son état naturel et sa beauté en font un atout environnemental et économique irremplaçable.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop



Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop



Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop



Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop



Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop



Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop



Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

- Notre approche est rigoureuse et structurée.
- La Coalition aura investi plus de 82 000\$ en études et en achats de biens et services.
- La valeur du temps volontaire des membres de la Coalition dépasse largement les 200 000\$.
- Nos travaux ont permis de documenter trois enjeux fondamentaux reliés à tout projet environnemental:
 - 1. Enjeu d'acceptabilité sociale**
 - 2. Enjeu environnemental**
 - 3. Enjeu économique**

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Revenons sur l'enjeu économique

- L'étude de Eco2Urb conclut qu'il y a très peu d'écart entre conserver et exploiter la forêt du Kaaikop.
- Autres éléments à prendre en compte:
 1. Le chiffre d'affaires de l'Interval est en hausse de 30% et cette seule donnée fait basculer l'étude.
 2. Il y a des coûts externes importants pour le gouvernement et globalement, la foresterie est déficitaire au Québec.
 3. Ce déficit est acceptable s'il y a enjeux d'occupation du territoire et de vitalité des communautés.
 4. Ce déficit est inacceptable si le principal moteur économique d'une région est le tourisme et la villégiature.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Enjeu économique (suite)

- En régions de villégiature comme les MRC Laurentides et Matawinie:
 1. La nature est le principal capital.
 2. C'est sur ce capital que repose le tourisme et la villégiature.
 3. Pourquoi le MFFP dilapide ce capital en procédant à des coupes forestières majeures dans les zones de conservation dédiées à la villégiature et le tourisme?
 4. Pourquoi les MRC (élus-es) réagissent peu ou pas du tout?

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

20 ans après le film l'Erreur boréale

- Ce film a bouleversé la foresterie au Québec.
- En a découlé la Commission Coulombe.
- Les recommandations de cette commission ont mené, en avril 2013, à la création d'une nouvelle loi sur la forêt: La Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Les bases de la création de cette loi novatrice :

- Les forêts sont **un bien collectif inestimable pour les générations actuelles et futures.**
- Les forêts ont contribué à bâtir l'**identité québécoise** et doivent continuer d'être **source de fierté.**
- L'importance de promouvoir la culture forestière au Québec en **sensibilisant la population** à cet égard **afin qu'elle contribue à l'aménagement durable des forêts** et à leur **gestion.**
- Les forêts **répondent aussi à de nombreux besoins socioéconomiques.**

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Bases de la création de cette loi, suite...

- Les forêts **jouent un rôle de premier plan dans le maintien des processus et de l'équilibre écologiques.**
- Les forêts contribuent à la **lutte contre les changements climatiques**, à la protection des écosystèmes terrestres et aquatiques et à la **conservation de la biodiversité.**

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Bases de création de cette loi, suite...

- Il convient de prévoir un **modèle de gestion forestière** axé sur de nouvelles approches d'aménagement forestier et **qui tienne compte de l'impact des changements climatiques** sur les forêts, des intérêts, des valeurs et **des besoins des communautés autochtones et des régions du Québec ainsi que du potentiel économique, écologique et social** des forêts et de tous les produits qui en découlent.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Enjeu acceptabilité sociale : démontré sans équivoque pour la protection du Mont-Kaaikop :

1. Dans son rôle de fiduciaire, aire protégée planifiée par la municipalité (dès 04-2013), avant l'annonce du projet de coupes.
2. Site régional emblématique et protégé au fil du temps.
3. Un jugement interlocutoire a donné raison à la Coalition.
4. 10 000 personnes, de plus de 60 municipalités, ont signé une pétition contre les coupes forestières.
5. Sondage réalisé en juillet 2016 : 95% contre les coupes forestières et 81% veulent une aire protégée de biodiversité.
6. Appui par des organismes les plus respectés en matière de protection de l'environnement et pas de nombreuses associations environnementales régionales.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Enjeu acceptabilité sociale : démontré sans équivoque pour la protection du Mont-Kaaikop (suite)

7. Appui de la communauté Mohawk, car le Kaaikop alimente en faune leur territoire de chasse et de pêche Tioweroton.
8. Trois conseils municipaux de Ste-Lucie, depuis la création de la Coalition, ont appuyé sans réserve les démarches de la Coalition.
9. Plusieurs marches publiques tenues en appui à la Coalition.
10. Les gens et les organismes ont financé généreusement la Coalition dans ses démarches.
11. Lieu important pour les activités de plein air.
12. Un OBNL est en opération à la base du Kaaikop depuis + de 75 ans et exploite 40 km de sentiers de randonné.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Enjeu environnemental

1. 2^{ème} sommet MRC des Laurentides après le Mont-Tremblant.
2. Pas d'agriculture, pas de sport de masse (golf ou ski).
3. Peu de routes et peu d'habitations, que de la nature.
4. Pas de caractérisation effectuée par le MFFP et a été réalisée par une firme experte aux frais de la Coalition.
5. La forêt y pousse très lentement sur une couche très mince de sol, d'au plus 25 centimètres d'épaisseur.
6. Rareté au sud du Québec : une forêt de cette altitude recelant des forêts denses, vieilles (67% = 70 ans et +) et en santé.
7. Présence de micro-peuplements anciens et aussi en stades initiaux, soit un des 3 types d'écosystèmes forestiers exceptionnels devant être légalement protégés.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Enjeu environnemental (suite)

8. Carence importante en vieilles forêts identifiées par le MFFP dans le secteur du Kaaikop (RÉF. PAFIT 2017-11).
9. Vieilles forêts : pépinières naturelles indispensables pour le maintien et le foisonnement de la biodiversité.
10. Géographiquement, le Kaaikop est un carrefour stratégique pour la circulation et le foisonnement de la biodiversité.
11. Situé au centre de plusieurs couloirs fauniques et floristiques naturels:
 - vers le sud : Tioweroton (100km²)
 - vers le nord : Montagne noire et parc du Mont-Tremblant
 - vers le nord est : Mont Ouareau (\pm 40 km²), parcs régionaux Forêt Ouareau (160 km²) et Sept chutes (20 km²)

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Enjeu environnemental (suite)

12. Milieu hydrique vaste, riche et varié: sources, ruisseaux, lacs, marais, tourbières, cours d'eau intermittents et permanents. Le Kaaikop alimente deux bassins versants distincts.
13. Sa forêt dense et préservée est un refuge important pour la faune qui est omniprésente : orignaux, chevreuils, loups, coyotes, renards, petit gibier, etc.
14. Baisse marquée de la faune conséquemment aux coupes forestières récentes aux alentours du Kaaikop. Pour les mohawks, normalement récolte de 12 orignaux par année. En 2018 : 1 seul.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Pourquoi le MFFP ne reconnaît pas cette acceptabilité sociale nettement pour la protection du Kaaikop?

1. L'évolution des mentalités au MFFP n'a pas suivi le virage important de cette nouvelle loi (vécu de la Coalition et avis du milieu forestier et universitaire).
2. Les moyens financiers et humains n'ont pas été octroyés à la hauteur pour appliquer concrètement la nouvelle loi (vécu de la Coalition et avis du milieu forestier et universitaire).
3. L'acceptabilité sociale est un concept ambigu.
4. Où est la place de la population? Le MERN détermine l'affectation du territoire, le MFFP planifie les coupes, la population n'a pas d'endroit pour s'exprimer en amont des plans de coupes et ... il n'y a pas d'instance neutre pour arbitrer les conflits comme celui du Mont-Kaaikop.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Pourquoi le MFFP ne reconnaît pas cette acceptabilité sociale nettement pour la protection du Kaaikop? (suite)

5. L'industrie forestière est omniprésente au MFFP qui n'a pas les ressources pour assurer une réelle indépendance et appliquer concrètement la nouvelle loi.
6. La relation sibylline MFFP et industriels forestiers nuit à la participation de la population et des communautés à la gestion et l'aménagement durable des forêts et au développement de leurs projets à potentiel économique, écologique et social, tel que le prévoit la loi.
7. Cette relation fait que le MFFP se cantonne dans un rôle d'approvisionneur des industriels forestiers. Et ce rôle nuit à l'application des concepts novateurs de la nouvelle loi.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Pourquoi la MRC ne reconnaît pas cette acceptabilité sociale en appuyant la protection du Kaaikop?

1. Pourtant le Mont-Kaaikop est déjà un centre de villégiature reconnu qui crée de la richesse et des emplois et cela s'inscrit dans les énoncés de la MRC concernant son développement territorial.
2. Le MFFP confie à la MRC des forêts publiques (TPI) à exploiter pour qu'elle en retire des revenus.
3. Les revenus servent à des projets ciblés de la MRC et à contribuer à la gestion de la MRC pour ces TPI.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Pourquoi la MRC ne reconnaît pas cette acceptabilité sociale en appuyant la protection du Kaaikop? (suite)

5. Est-ce que la MRC est réellement indépendante vis-à-vis le MFFP pour défendre des territoires sous gestion du MFFP, tel que le dossier du Mont-Kaaikop?
6. Est-ce que la MRC est réellement neutre lorsque la population sollicite la protection d'un territoire sous sa gestion (TPI) et duquel elle a la possibilité de tirer des revenus pour ses projets et sa structure administrative? La Coalition a vécu pleinement cette situation avec la TPI68. Et ce fût un désastre environnemental.
7. Cette relation monétaire MFFP-MRC soulève une apparence de conflit d'intérêt.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Pourquoi le MFFP ne reconnaît pas que le Kaaikop possède a tous les attributs environnementaux nécessitant sa protection?

1. Le MERN a déterminé que l'affectation du territoire du Kaaikop est pour de la foresterie et le MFFP se cantonne dans son rôle de « MAIF : Ministère de l'Approvisionnement des Industriels Forestiers ».
2. Le MELCC a été contacté. Mais les ministères travaillent en cheminés et le Kaaikop est sous juridiction du MFFP.
3. Les industriels forestiers font beaucoup de pression sur les MRC et le MFFP, en vue de faire avorter ou retarder des projets d'aires protégées. Cas vécus dans les Laurentides et dans Lanaudière.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

Appel au gros bon sens

1. Le cas Kaaikop démontre que le MFFP doit entreprendre un virage pour réellement appliquer les concepts de la nouvelle loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.
2. Le projet de conservation de la Coalition, c'est à peine 40 km². Une goutte d'eau pour le MFFP, mais beaucoup pour le foisonnement de la biodiversité et de la faune, car il y a urgence de maintenir des corridors de connectivité des écosystèmes afin de favoriser la connectivité écologique.
3. C'est un projet reposant sur des études sérieuses et fortement appuyé par la population.

Coalition pour la préservation du Mont-Kaaikop

En conclusion

- 1. Pour le gouvernement, c'est une occasion unique d'appuyer un projet environnemental durable et porteur de réelles retombées économiques.**
- 2. Agissons par devoir de respect pour la nature et la faune** qui, en cette grave période de changements climatiques, doivent être protégées. Nous assistons en direct à l'effondrement de la biodiversité. Le mot diminution n'est pas assez fort. Il s'agit bien d'un effondrement auquel nous assistons, tel que documenté au dernier rapport du Fonds mondial pour la nature (WWF) intitulé *Planète vivante*. Il faut repenser nos façons actuelles de toujours développer pour assurer la sacro sainte croissance économique.